POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'EDUCATION
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
en charge du numérique

La Ministre

ANNEXE 2
PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°9

ETABLISSEMENT : **LYCEE DIADEME – TE TARA O MAI'AO**

Réuni le : Jeudi 21 octobre 2021

Heure de début de séance : 17h10 Heure de fin de séance : 19h00

	NOM PRENOM	QUALITE
Président de séance	M. BEUCHOT Philippe	Proviseur
Secrétaire de séance	Mme LECLERE Valérie	☒ Représentant des parents d'élèves
Secrétaire adjoint de séance		☐ Représentant de l'administration ☐ Représentant des personnels ☐ Représentants des parents d'élèves

Nombre de membres présents : 18 Quorum : 16

Le procès-verbal de la séance du précédent CE réunit le : 30/08/2021 est ☒ approuvé ☐ est refusé

Chapitre	Nature des questions traitées	Nombre de pages	Observations éventuelle de la DGEE
I	Affaires administratives		
II	Affaires pédagogiques		
III	Affaires financières		
IV	Questions diverses		
V	Divers Annexes		
TOTAL			

Date et signature du Secrétaire de séance	Date et signature du Président de séance	Date de transmission à la DGEE
09 NOV. 2021	09 NOV. 2021 Lycée Diadème-Pirae ★ Le Proviseur ★ Polynésie Française	

Etablissement LYCEE DIADEME – TE TARA O MAI'ÀO C.E du 21/10/2021

Qualité	Nom	PRES	ABS	Signature
REPRESENTANTS NOMMES				
Madame la Ministre de l'Education	LEHARTEL Christelle			
Monsieur le DGEE	TOURNIER Eric			
Chef d'établissement	BEUCHOT Philippe	X		
Adjoint au Chef d'établissement	AGOSTI Pascale	X		
Adjoint au Chef d'établissement	CADOUSTEAU Myriam	X		
Adjoint au Chef d'établissement	LASMEZAS Pascal			
Agent Comptable	GENTNER Gabriel	X		
Direct.Délégué.Format.secteur industriel	DUPUIS Patricia	X		
Direct.Délégué.Format.secteur tertiaire (invité)	LAMOURI Karim		X	
Conseiller Principal d'Education	PAMBRUN Djamila	X		
Représentante de l'APF	POMARE-TIXIER Yvannah			
Représentante de la Commune de PIRAE	HAREHOE Thilda			
REPRESENTANTS ELUSDES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION				
Représentant personnel enseignant	RICOU Christine	X		
Représentant personnel enseignant	THERY Vanessa	X		
Représentant personnel enseignant	ROCHE Vatea	X		
Représentant personnel enseignant	MAILLET Miguel	X		
Représentant personnel enseignant	GRAND Romareille	X		
Représentant personnel enseignant	LAVIE Marie-Pierre	X		
Représentant personnel enseignant	TAURAA Teiva	X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS				
Représentant personnel ATSS	AMARU Manuiti			
Représentant personnel ATSS	ROOPINIA Giovanni			
Représentant personnel ATSS	LY Loraine			
REPRESENANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES				
Représentant parent d'élèves	BUGALSKI Patrick	X		
Représentant parent d'élèves	GOUIN Gaëlle			
Représentant parent d'élèves	KLOUMAN Serge	X		
Représentant parent d'élèves	LECLERE Valérie	X		
Représentant parent d'élèves	ROTUREAU YVES			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES				
Représentants des élèves	PAPU Tearikiteao			
Représentants des élèves	TETOE Joseph			
Représentants des élèves	TUIRA Raphaël	X		Raphaël
Représentants des élèves	RAIOHA Keapa-Nui			
Représentants des élèves CVL	HUUTI Tereopa			
QUORUM				

****

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à : 17h10

En l'absence de Madame la Ministre de l'Education, le Proviseur préside la séance.

Madame Valérie LECLERE, représentante des parents d'élèves est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Avant la présentation de l'ordre du jour, Monsieur le Président demande la validation du procès-verbal du conseil d'établissement précédent ; Madame Christine RICOU intervient et demande de revenir sur celui du 25 mai 2021 qui avait été approuvé au conseil d'établissement du 1er juillet 2021. En effet, Monsieur Vatea ROCHE demande que la phrase suivante : « Monsieur ROCHE explique que la spécialité s'ouvre aux meilleurs élèves mais pas à cause de leur meilleure moyenne en EPS mais aux matières générales aussi et que c'est un enseignement exigeant qui nécessite investissement important » soit formulée autrement. Monsieur le Proviseur propose une modification qui est acceptée.

Monsieur ATEM demande que soit rajoutée une précision qui a été oubliée sur une remarque faite au sujet de la présence d'élèves à côté du gymnase côté route : celui-ci confirme le passage régulier de la Police Municipale et qu'en cas de problème elle peut intervenir.

Les modifications conviennent. On peut considérer que le procès-verbal du 25 mai 2021 est adopté. Nous passons à la validation du procès-verbal du 30 août 2021, il n'y a pas de remarques ; il est approuvé.

Monsieur le Président annonce l'ordre du jour :

Ordre du jour :

CHAPITRE 1 : Partie administrative

- Projet d'évaluation

CHAPITRE 2 : Partie financière

- Sorties d'inventaire
- Tarifs
- DBM pour vote

CHAPITRE 3 : Questions diverses

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

Une fois n'est pas coutume, nous commençons par la partie financière.

CHAPITRE 2 : Partie financière

- **Sorties d'inventaire**

Monsieur GENTNER, agent comptable présente aux membres du C.E le contenu de la liste des demandes de sorties d'inventaire sur du matériel, qui totalise trente-quatre (34) pages de biens immobiliers et vieux.
Il précise que cet inventaire n'a plus de valeur dans le patrimoine de l'établissement si on veut avoir un état comptable conforme à la réalité du lycée Diadème.

Madame RICOU demande si les numéros de comptes sont associés à des services ?

Monsieur GENTNER répond que non. Il propose qu'il y ait deux votes pour les sorties d'inventaire :

Vote 1 : unanime sur :

- **Le budget principal – sorties d'inventaire**

Le patrimoine des lycées AORAI et TAAONE ont été intégrés en 2021 à la comptabilité du lycée Diadème. Il est proposé de réaliser des sorties d'inventaire de biens complètement amortis pour un total de 221.797.677 francs XPF.

Vote 2 : unanime sur :

- **Le budget annexe – sorties d'inventaire**

Le patrimoine du SRH du lycée TAAONE a été intégré en 2021 à la comptabilité générale du SRH du lycée Diadème. Il est proposé de réaliser des sorties d'inventaire de bien complètement amortis pour un total de 72.673.912 francs XPF.

Vote 3 : unanime sur :

- **Le budget annexe SRH – décision budgétaire modificative pour vote**

Proposition de prélèvement sur fond de roulement de 2.546.305 francs XPF pour admission en non valeur et dotation aux provisions.

Vote 4 : unanime sur :

- **L'admission en non valeur créances prescrites**

Pour un total de 1.248.650 francs XPF
56 débiteurs, les créances datent de 2007 à 2013 et sont prescrites (Lycée AORAI 826.850 francs XPF et Lycée TAAONE 421.800 francs XPF)

Vote 5 : unanime sur :

- **La dotation aux provisions**

Ces dotations permettent de comptabiliser la dépréciation des créances. Il est proposé de constituer une dotation pour provisionner partiellement les créances non prescrites mais dont le recouvrement est partiellement compromis (4.325.515 francs XPF de créances de 2017 à 2018) pour un total de 1.297.655 francs XPF.

- Tarifs

Après la proposition des tarifs de 2022, une modification est demandée sur les délais de remboursement des frais de reprographie en cas de démission d'un étudiant. Lors de l'inscription, un étudiant post-bac paie des frais de reprographie, soit 6500 francs XPF. Il est demandé au conseil d'établissement de décider de la date butoir de remboursement en cas de démission. Une date est choisie, soit le 15 septembre de l'année scolaire en cours.

Madame LECLERE, représentante des parents d'élèves, demande que cette appréciation soit notée sur le dossier d'inscription.

Vote 6 : unanime sur :

- **Tarifs 2022**

- DBM pour vote

Monsieur GENTNER propose aux membres du conseil d'établissement le vote pour la signature d'une convention destinée aux lycéens de notre établissement entre le Diadème et un club va'a.

Voté à l'unanimité.

Monsieur GENTNER fait savoir qu'un certain nombre de climatiseurs sont à remplacer. Il demande notre accord pour le prélèvement de la somme de 700.000 francs XPF du fond de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

<u>CHAPITRE 1 :</u> Partie administrative

- Projet d'évaluation

Monsieur le Proviseur prend la parole et nous présente des documents qui concernent le « projet d'évaluation » du lycée Diadème et une annexe 1 à ce projet qui couvrent à la fois le baccalauréat général et le baccalauréat technologique.

Madame RICOU demande la possibilité de faire apparaître sur le tableau de l'annexe 1, les coefficients.
Monsieur le Proviseur nous fait savoir que ce projet a été élaboré grâce aux réunions du conseil pédagogique, du conseil d'enseignement, de rencontres avec les IA-IPR de disciplines.

Monsieur le Proviseur nous donne le contenu du projet d'évaluation du lycée Diadème.

En effet, dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique, de nouvelles modalités d'évaluation sont mises en place pour la délivrance du diplôme pour la session du baccalauréat 2023avec des mesures transitoires pour la session 2022. Le bulletin officiel de l'Education Nationale n° 30 du 29 juillet 2021 définit ces modalités. Dans la voie générale et dans la voie technologique, le baccalauréat est délivré, au vu des résultats obtenus par le candidat :

- Aux épreuves de terminales ponctuelles qui représentent 60% de la note globale
- Aux évaluations pendant la scolarité de 1et et de Terminales dans le cadre du contrôle continu qui représente 40% de la note globale

La part importante et l'enjeu du contrôle continu nécessitent, pour une réelle équité entre les candidats de l'établissement, une explication claire des modalités des évaluations au sein du lycée Diadème – Te Tara o Mai'ao à destination des élèves et de leurs familles.

Le projet d'évaluation de l'établissement a pour objet de définir ces modalités pour aider les élèves à réussir leurs parcours scolaire et se préparer aux études supérieures.

Monsieur le Proviseur rappelle l'importance de plusieurs paramètres qui seront pris en considération pour les candidats de terminale, comme le travail régulier à domicile ou au CDI, les devoirs sur table et communs, les oraux, les exposés, les travaux divers, pour pouvoir définir clairement la construction de la moyenne. Une moyenne qui doit-être représentative du niveau scolaire de l'élève et de son assiduité et de sa présence.

Monsieur le Proviseur pointe aussi les candidats à besoins éducatifs particuliers, pour lesquels des modalités pratiques d'aménagement seront définis. Il met aussi l'accent sur la gestion de la fraude pendant les épreuves ; si le cas se présente, l'enseignant récupère les éléments de preuves et laisse l'élève poursuivre son épreuve. Ensuite le constat est fait à l'autorité de l'établissement qui prévient la commission de discipline du baccalauréat.

Dès le retour des vacances, des révisions sont prévues pour améliorer des ajustements sur cette année.

Madame RICOU demande le calendrier de fin du 1er trimestre qui est le 21 novembre 2021.

Monsieur le Proviseur annonce qu'une réunion d'information est prévue le lundi 15 novembre 2021 à 17h00 et concerne es parents de 1er et Terminales technologiques.

Monsieur KLOUMAN, représentant des parents d'élèves, demande le calendrier des épreuves de fin d'année pour les élèves de 1ère et Terminales.

Monsieur le Proviseur précise que les épreuves de spécialités 14 et 15 mars 2022, l'épreuve écrite de français aura lieu le 7 juin 2022, la philosophie le 8 juin 2022 et le grand oral entre le 13 juin et le 20 juin 2022. Ces calendriers sont consultables sur le site de la DGEE.

Le calendrier des stages : une modification est faite sur ce calendrier.

CHAPITRE 3 : Questions diverses

Questions présentées par SNEETA-FO

1° Sécurité incendie :

-Les portes métalliques du secteur MEI donnant sur la rue TAAONE ne sont plus fonctionnel au point de vue évacuation incendie, en effet le système d'ouverture anti-panique ne sont plus opérationnel. Le remplacement des systèmes d'ouverture sont-ils en cours ?
-La grille du couloir Bâtiment T côté atelier MVA est souvent cadenassée, situation qui est contraire à la logique de circulation et évacuation en cas d'incendie.

-Affiche et documents utilisés durant les exercices incendie devraient être présent dans chaque salle de cours, dans un support près de la porte de sortie pour les documents et l'affiche plan évacuation sur la porte côté intérieur.

2° Etat structurel du bâtiment T :

-Toiture terrasse des couloirs : Beaucoup d'infiltration d'eau rendant le sol glissant en temps de pluie. Fissures au plafond avec apparition du ferraillage, état qui s'aggrave avec le temps et le risque que des plaques tombent sur des personnes. Il faudrait faire enlever les plantes sur la toiture terrasses limitant ainsi la propagation des racines au travers des fissures des dalles béton.

Une somme est annoncée 1.200.000 francs XPF. Des solutions techniques (reprendre la dalle du bâtiment T et refaire le carrelage), selon la disponibilité des crédits (travaux à engager avant fin de l'année 2022).

3° Climatisation :

-Beaucoup d'anciennes clim type encastrable ne fonctionnant plus sont toujours en place. Les supports métalliques sont en piteux état augmentant le risque de chute de ces climatiseurs. Il y a également potentiellement le risque de propagation de bactérie, nid de nuisible (rongeur…). Le retrait de ces anciennes clim est il programmer ?

L'électricien que nous avons est sur ce chantier qui prend du temps pour la mise aux normes (14 ont été changés pour la somme de 2.500.000 francs XPF

<u>Questions présentées par FSU</u>

4° Les travaux en cours sur l'avenue principale (Charles de Gaulle) du côté des bâtiments A, B et C deviennent de plus en plus gênants pour les cours. Avez-vous des informations sur l'évolution à venir ? Peut-être une date de fin de travaux pour cette partie bruyante ?

Les travaux durent depuis 18 mois, début 2020, avec des phases bruyantes…..marteau piqueur.
Monsieur le Proviseur précise que les travaux n'en sont qu'à la première phase.

<u>Questions présentées par SNEETA-FO</u>

5° Equipement pédagogique :

Beaucoup de salles sont équipées avec des tableaux blancs réalisés avec des planches de contre plaqué et feuille de formica collé dessus. Mais ce matériau n'est pas adapté à cet usage :
La surface se raille facilement et à moyen terme ne permet plus d'écrire dessus, des traces voir tâches perdurent et rend difficile la lecture des informations mis sur le support
Certaine plaque finissent pas se fissurer, et l'utilisation du vidéo projecteur est difficile car le formica est brillant et renvoi un halo lumineux qui altère la visibilité des images projetées.

Certaines plaques finissent par se fissurer, et l'utilisation du vidéoprojecteur est difficile car le formica est brillant et renvoi un halo lumineux qui altère la visibilité des images projetées.

<u>Questions présentées par SE-UNSA</u>

6° Est-il envisagé de confectionner ou d'acquérir des tables pour permettre aux élèves de s'installer avec plus de commodité dans la cour ? La salle polyvalente 105 accueille-t-elle à nouveau les élèves pour leur permettre de s'abriter lors des épisodes pluvieux ?

Madame PAMBRUN, CPE souligne que la salle polyvalente 105 peut être utilisée à partir de 11h pour l'étude, pas auparavant suite à un manque de surveillants.

7° Les deux tables de l'ACE sont prises d'assaut dès qu'elles se libèrent … les élèves guettent également l'ouverture de la cafétéria pour s'attabler. Est-il possible d'installer des tables dans certains espaces où il y a déjà des bancs. Les cages d'escalier sont encore occupées par les élèves qui recherchent l'ombre ou qui cherchent à s'abriter. La réouverture de la salle polyvalente 105

Monsieur le Proviseur propose de contacter le CJA ou le CETAD, il devient important d'avoir des espaces couverts.

Monsieur GENTNER propose une bâche tendue comme celle du collège de ARUE.

8° Que peut-on faire au niveau des photocopieurs et des ordinateurs en salle des profs ?

Arriver, sans encombre, avec les photocopies nécessaires pour son cours devient une gageure … Entre le photocopieur HS, celui qui imprime avec une bande grise, le récalcitrant « bourrage papier » … et certains ordinateurs qui ne permettent pas une impression sur au moins l'un des photocopieurs, peu d'enseignants s'en sortent avec 30 photocopies sans incident … Le problème est récurrent. On en viendrait presque à souhaiter le retour d'un service de reprographie. A signaler aussi que certains logiciels installés sur les ordinateurs sont inutilisables … Que peut-on faire ?

La filière Santé et Social qui a déménagé au bâtiment G est en attente d'ordinateurs. Une demande de dotation informatique a-t-elle été faite pour le pôle ST2S/SP3S ?

Monsieur GENTNER nous explique qu'il y a une pénurie mondiale du « consommable photocopieur » ; la seule entreprise qui fabrique ce photocopieur a fermé ; le toner qui est fourni est rempli au tiers.

Monsieur TAURAA, représentant des personnels enseignants, signale qu'à chaque rentrée, il y a un problème avec les photocopieurs, ils sont grippés.

Suggestion est faite de faire venir le technicien avant la rentrée.

<u>Questions présentées par FSU</u>

9° 3 / Les programmes et les textes officiels de nombreuses disciplines intègrent une utilisation régulière de l'outil informatique : pourtant, malgré les demandes récurrentes des équipes pédagogiques l'accès aux salles informatiques reste difficile et inégal.
Où en sont les dotations pour cette nouvelle année ? Une concertation pédagogique peut-elle être planifiée pour trouver des solutions satisfaisantes ? De plus, dans le cadre de la certification PIX, plusieurs collègues demandent si la direction peut réfléchir à des propositions de créneaux hors cours.

Monsieur le Proviseur sollicite des équipes pédagogiques des solutions à apporter. De plus, 143 ordinateurs ont été fournis par la DGEE.

Madame LAVIE, représentante des personnels enseignants, souligne que au niveau de la STI2D, il y a souvent une dotation importante pour les ordinateurs.

<u>Questions présentées par SE-UNSA</u>

10° L'achat d'un truck/bus du Lycée Diadème est-il tombé dans l'oubli ? La crise sanitaire et économique oblige certainement à mettre des dossiers en stand-by mais celui de l'achat d'un véhicule de transport en commun pour le lycée ne serait-il pas passé à la trappe ?

Monsieur le Proviseur répond qu'il a été commandé.

Monsieur GENTNER répond qu'on l'aura, on a le chauffeur, Vaiarii TAMARINO.

11° Peut-on faire un rappel (infos vers les élèves et les personnels) quant à l'organisation du transport des élèves de Moorea vers la gare maritime en fin de journée ? Nous constatons en fin de journée que des classes sont libérées avant même la sonnerie au prétexte que les élèves de Moorea risqueraient de manquer le dernier bateau. Les horaires ont pourtant été aménagés pour tenir compte de cette problématique (16h45 / 17h30). Nous voudrions connaître la consigne passée à ce propos. Y a-t-il eu des élèves qui auraient manqué le dernier bateau ?

Monsieur le Proviseur rappelle qu'une note concernant les transports bus et bateaux a été envoyée par mail aux professeurs principaux, ainsi que dans le casier numérique PRONOTE, à destination de tout le personnel. Les collègues ne doivent pas libérer les élèves avant la fin du cours. Il souligne que le dispositif fonctionne, pour MOOREA.

Madame PAMBRUN rappelle que cette information sur les horaires des transports a été diffusée à la rentrée.

Questions présentées par FSU

12° Depuis la rentrée scolaire, le CDI fonctionne de manière partielle, une collègue documentaliste est absente sans être remplacée. Ceci entraine des restrictions d'accès au CDI, cette situation n'est donc pas favorable à la réussite des élèves (même si un aménagement a été mis en place jusqu'à nouvel ordre pour en minimiser les effets). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Monsieur le Proviseur explique au conseil que la documentaliste concernée a des problèmes de santé, que les aménagements faits par l'autre documentaliste ne couvrent pas tout et que le remplacement a été demandé.

13° Les postes des enseignants sont-ils tous pourvus pour cette année scolaire ? Une anticipation est-elle actée pour certaines situations particulières en cours (départ en retraite, congés divers) ?

Monsieur le Proviseur explique : un poste n'est pas pourvu en architecture et construction, suite au désistement de deux candidats. Nous sommes dans l'attente de la venue de quelqu'un début novembre.

14° Le nombre de surveillants et d'adjoints d'éducation est-il suffisant pour le nombre d'élèves et la taille de l'établissement, pour le filtrage à l'entrée principale de l'établissement tout au long de la journée sans oublier la surveillance efficiente de toutes les zones du lycée (arrière des bâtiments industriels par exemple, coursives et escaliers des bâtiments, etc….) et l'accueil en vie scolaire ?

Pas assez, répond Monsieur le Proviseur. Tous les postes sont pourvus au niveau du territoire.

15° Une circulaire de la DGEE modifie les règles de reprise des sorties scolaires à compter du 8 novembre prochain. Pouvez-vous nous préciser les modalités d'application de cette circulaire ?

Monsieur le Proviseur ne comprend pas la nature de la question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

La secrétaire de séance

Mme Valérie LECLERE

Le Président de séance

M. Philippe BEUCHOT

Lycée Diadème Pirae Polynesie Française